



Le Saint-Siège

***DISCOURS DU PAPE PIE XII
AUX PARTICIPANTS À LA RENCONTRE INTERNATIONALE
DES ORGANISATIONS CATHOLIQUES DES
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES****

Castel Gandolfo - Samedi 8 octobre 1956

Soyez les bienvenus, chers fils, qui participez au pèlerinage international organisé par les Associations catholiques des petites et moyennes entreprises d'Allemagne, de Belgique, d'Italie et des Pays-Bas. Nous sommes heureux de vous recevoir ici et de vous dire combien Nous souhaitons de tout cœur le succès de vos réunions. Nous connaissons l'esprit d'initiative, l'ingéniosité, le courage, dont vous faites preuve dans votre activité professionnelle et que vous mettez au service de vos associations, afin de faire pénétrer toujours davantage dans vos milieux la pensée et les attitudes chrétiennes. Si vous avez désiré vous rassembler à Rome cette année, c'est pour y retremper vos convictions chrétiennes et trouver, au contact d'hommes partageant le même idéal, les moyens les plus aptes à résoudre les questions que pose la situation sociale actuelle.

Nous saluons avec joie les représentants du « Katholischen Kaufmännischen Vereins » d'Allemagne, du « National Christelijk Middenstandsverbond » de Belgique, du « Nederlandse Katholieke Middenstandsbond » de Hollande ; vos trois groupements comptent près de 110.000 membres en 20 organisations diocésaines et 1370 sections. C'est dire la puissance économique et morale que vous représentez. Appuyés sur de solides traditions et guidés par l'enseignement de l'Église, vous affronterez avec assurance les circonstances difficiles d'une époque tourmentée et vous saurez appliquer avec bonheur les consignes reçues.

Votre présent Congrès examinait comment les petites et moyennes entreprises contribuent à l'insertion de la personne humaine dans la société et l'économie. C'est là un thème d'importance primordiale, dont doivent s'inspirer toutes les réformes, toutes les tentatives visant à introduire dans la société moderne plus d'harmonie et de stabilité. Comment donner à chacun des membres

du corps social la possibilité de vivre pleinement en homme, de disposer des moyens de s'assurer, avec une subsistance honnête, l'accès à la culture, de jouer un rôle proportionné à ses capacités et à son dévouement dans le fonctionnement l'organisation de la société, de participer enfin aux décisions dont dépend son sort sur le plan politique, économique et social. ? Les petites et moyennes entreprises, dirigées par des chrétiens, peuvent plus aisément que d'autres apercevoir et mettre en œuvre les solutions concrètes de ce grave problème.

Vous aimez à relever que la multiplicité des entreprises de dimensions moyennes, dont le chef est en même temps propriétaire et parfois fondateur, assure une répartition très large de la propriété privée, qui est condition essentielle de stabilité pour la société. En garantissant l'indépendance et la dignité des individus et des familles, elle ne leur confère pas toutefois une puissance économique exorbitante, qui dépasserait la portée de leurs vraies responsabilités. L'entrepreneur privé, le commerçant, l'agriculteur se soucient de faire fructifier leurs biens par leur travail. Ils voient sanctionner directement leur labeur, comme aussi les négligences ou les erreurs qu'ils commettent. Entre les biens matériels et leur possesseur s'établit ainsi une sorte de tension continue, celle de l'activité productive soumise à de puissants stimulants pour le plus grand bien de la communauté Mais, si le propriétaire de l'entreprise trouve par là le moyen de maintenir et de consolider sa position sociale, ne convient-il pas qu'il s'efforce de faire bénéficier des mêmes avantages tous, ceux qui dépendent de lui et lui prêtent l'appui de leur travail ? N'ont-ils pas eux aussi le droit d'occuper dans la société une situation stable, de posséder les biens nécessaires pour eux-mêmes et leur famille, de les mettre en valeur par leur initiative et d'en tirer un profit légitime ? Ce n'est pas ici le lieu d'examiner dans le détail comment les petites et moyennes entreprises peuvent contribuer à renforcer la condition sociale de leur personnel, en l'aidant à accéder davantage aux bienfaits de la propriété et à l'autonomie qu'elle confère. Nous souhaitons qu'il soit donné au plus grand nombre d'hommes possible de conquérir cette stabilité, que procure la garantie de ressources permanentes, susceptibles d'être accrues par le labeur personnel. Il est certain que l'ouvrier et l'employé, qui se savent directement intéressés à la bonne marche d'une entreprise, parce qu'une part de leurs biens y est engagée et y fructifie, se sentiront plus intimement obligés d'y contribuer par leurs efforts et même leurs sacrifices. De la sorte, ils se sentiront plus hommes, dépositaires d'une plus large part de responsabilité ; ils se rendront compte que d'autres leur sont redevables, et s'emploieront avec plus de cœur à leur besogne quotidienne, malgré son caractère souvent dur et fastidieux.

D'autre part, la fonction économique et sociale, que tout homme aspire à remplir, exige que le déploiement de l'activité de chacun ne soit pas totalement soumis à la volonté d'autrui. Le chef d'entreprise apprécie avant tout son pouvoir de décision autonome : il prévoit, ordonne, dirige, en assumant les conséquences des mesures qu'il prend. Ses dons naturels, sa formation théorique antérieure, sa compétence technique, son expérience trouvent à s'employer dans la fonction de direction et deviennent principe d'épanouissement de sa personnalité et de joie créatrice. Mais, encore une fois, le chef refusera-t-il à ses inférieurs ce qu'il apprécie tant lui-même ? Réduira-t-il ses collaborateurs de tous les jours au rôle de simples exécutants silencieux, qui ne peuvent faire

valoir leur propre expérience comme ils le souhaiteraient, et restent entièrement passifs à l'égard de décisions qui commandent leur propre activité ? Une conception humaine de l'entreprise doit sans doute sauvegarder pour le bien commun l'autorité du chef; mais elle ne peut s'accommoder d'une atteinte aussi pénible à la valeur profonde des agents d'exécution. D'ailleurs, lorsque s'imposeront des améliorations techniques ou des efforts concertés pour augmenter la productivité, il faudra faire appel à l'indispensable collaboration du personnel. Et puisque dans les petites et moyennes entreprises le contact entre le patron et ses subordonnés est plus direct, plus immédiat, il semble que là surtout l'exécutant doive être informé et écouté, que l'on tienne compte de ses désirs, de ses suggestions, qu'on lui explique le motif d'un refus, que les problèmes techniques et économiques, dont dépend le rendement de l'entreprise, lui soient exposés et qu'il ait la possibilité de contribuer à leur solution. Ainsi on évitera que se dresse entre la direction et les subordonnés un mur de préjugés, d'incompréhension, de critiques injustifiées; on préviendra par là tant de conflits, qui reposent sur des malentendus ou l'ignorance des vraies situations.

L'évolution de l'économie moderne au rythme des découvertes et des applications innombrables, qui en découlent, accentue le malaise des petites et moyennes entreprises face aux concurrentes de dimensions plus grandes. La modernisation de l'équipement mécanique, les méthodes plus rationnelles de production en masse et de distribution avantagent le plus les entreprises qui disposent de capitaux considérables. Vous redoutez même parfois le péril d'être écrasés par des géants pèsent de tout leur poids sur des structures plus faibles; vous disposez aussi de moyens de protection et de défense à l'extérieur qu'à l'intérieur de votre groupe social. L'État, qui possède en vous un important facteur d'équilibre, ne doit pas vous refuser l'appui, sur lequel vous comptez, surtout dans le domaine du crédit et du système fiscal. Toutefois le soutien principal vous viendra de l'intérieur, c'est-à-dire de vos associations elles-mêmes.

On reproche souvent aux classes moyennes l'individualisme exagéré, un souci d'indépendance totale, la méfiance envers qui trouble des habitudes établies. Si la vie sociale suppose dans les individus toute l'indépendance compatible avec le bien de l'ensemble, elle appelle davantage encore la collaboration, l'accord mutuel basé sur la confiance, le renoncement à certains privilèges, à certaines vues un peu étroites ou égoïstes. Que le principe de solidarité s'affirme donc plus nettement, non seulement à l'intérieur de chacune de vos entreprises, mais aussi entre les entreprises similaires, pour éviter les gaspillages d'énergie, les dépenses inutiles, et surtout réunir en un faisceau solide les éléments disparates d'un potentiel économique considérable mais que son fractionnement prive d'une efficacité proportionnée à sa valeur réelle. Il importe pour l'avantage de tous que les petite et moyennes entreprises s'organisent solidement dans tous les domaines et fassent mieux valoir leurs qualités distinctives.

Enfin Nous ajouterons que l'idéal chrétien ne doit jamais, cesser d'inspirer vos démarches. L'entreprise, qui fait appel au concours de plusieurs individus pour produire des biens matériels, ne sera jamais qu'un intermédiaire, un jalon sur une route qui doit mener l'homme beaucoup plus haut. On n'a rien fait si, en assurant l'amélioration des conditions économiques, on a négligé

d'approfondir les valeurs culturelles, morales et religieuses.

Chacun de vous, chacun de ceux qui dépendent de vous, est appelé, comme fils de l'Église et membre du Corps du Christ, à la plénitude de la vie humaine et divine. Il vous appartient de faire croître dès à présent les trésors de cette vie, non seulement en vous, mais, à titre égal, en chacun de vos frères, sur lequel la Providence vous a confié une part d'autorité. Soyez de plus en plus sensibles à la présence et à l'appel du Christ dans tous les humains, même les plus pauvres, les plus démunis. Que votre travail professionnel contribue à l'amélioration de leur vie. Que votre sens de la justice et de la fraternité spirituelle, unit à eux, vous conduise à leur communiquer l'estime sincère et l'affection qu'ils attendent de vous.

En formulant ce souhait, Nous appelons les faveurs divines sur vous-mêmes, sur vos familles, sur tous vos collaborateurs, et Nous vous en donnons pour gage Notre Bénédiction apostolique.

* *Discours et messages-radio de S.S. Pie XII, XVIII,*

Dix-huitième année de Pontificat, 2 mars 1956 - 1er mars 1957, pp. 553-557

Typographie Polyglotte Vaticane